Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type II

N° régional : **0119**

Ancien N° régional : 0123,0148,0149,0135

BAS-BUGEY

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 27 842 ha

Ain

AMBERIEU-EN-BUGEY, AMBLEON, AMBUTRIX, ARANDAS, ARBIGNIEU, ARGIS, BENONCES, BETTANT, BREGNIER-CORDON, BRIORD, LA BURBANCHE, CHEIGNIEU-LA-BALME, CLEYZIEU, COLOMIEU, CONAND, CONTREVOZ, CONZIEU, GROSLEE, INNIMOND, IZIEU, LAGNIEU, LHUIS, LOMPNAS, MARCHAMP, MONTAGNIEU, MURS-ET-GELIGNIEUX, ORDONNAZ, PEYRIEU, PREMEYZEL, SAINT-BENOIT, SAINT-BOIS, SAINT-DENIS-EN-BUGEY, SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES, SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY, SAINT-SORLIN-EN-BUGEY, SAULT-BRENAZ, SEILLONNAZ, SERRIERES-DE-BRIORD, SOUCLIN, TENAY, TORCIEU, VAUX-EN-BUGEY, VILLEBOIS,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

01190001,01190002,01190003,01190004,01190005,01190006,01190007,01190008,01190009,01190010,01190011,01190012,01190013,01190014,01190015,01190016,01190017,01190018,01190019,01190020,01190021,01190022,01190023,01190024,01190025,01190026,01190027,01190028,01190029,01190030,01190031,01190032,01190033,01190034,01190035,01190036,01190037,01190038,01190039,01190040,01190041,01190042,01190043,01190044,01190045,01190046,01190047,01190048,01190049,01190050,01190051,01190052,01190053,01190054,01190055,01190056,01190057,01190058,01190059,01190060,01190061,01190062,01190063,01190064,01190065,01190066,01190067,01190068,01190069,01190070,01190071,01190072,01190073,01190074,01190075,01190076,01190077,01190078,01190079,01190080,01190081,01190082,01190083,01190084,01190085,01190086,01190087,01190088

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey (ou « Bugey blanc ») reste, en dépit de la proximité de la vallée du Rhône et de l'agglomération lyonnaise, faiblement peuplé ; il conserve des paysages globalement très bien préservés.

Entre la plaine du Rhône à 250 m d'altitude et le point culminant du massif, pourtant d'altitude modeste (Mollard de Don à 1219 m), il présente un relief accusé qui contribue à de forts contrastes de climat, de pluviométrie et de végétation.
Celle-ci s'échelonne de la série xérophile (c'est à dire adaptée aux situations sèches) du Chêne pubescent jusqu'à celle de la hêtraie-sapinière montagnarde, avec des plantes telles que le Chèvrefeuille bleu. Certaines combes sont occupées par des pâturages à la flore vernale spectaculaire (Erythrone dent de chien…).
Sur les versants les plus chauds dominant la vallée du Rhône, des espèces méditerranéennes (Aspérule taurine, Pistachier térébinthe, fougère Capillaire, Grande Cigale…) parviennent à s'insinuer.
L'intérêt souvent exceptionnel des lacs, marais et tourbières dissimulés dans le massif, notamment vers le sud, mérite d'être particulièrement signalé.
D'autre part, les falaises qui bordent le massif de tous côtés constituent souvent de bons sites de nidification de rapaces.
L'entomofaune est également intéressante, et une espèce au moins est considérée comme spécifique au Bugey (le coléoptère Pterostichus nodicornis).
Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques sub-horizontaux
Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu, et le Bas-Bugey est concerné par certains sites de recherche (réseau spéléologique de Dorvan, comprenant un ensemble de rivières souterraines et de zones noyées considéré comme l'un des plus importants de France en matière de patrimoine faunistique souterrain).
Il apparaît néanmoins moins riche que celui du Vercors en espèces terrestres troglobies (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines). On y connaît ainsi actuellement trois espèces de coléoptères et sept de collemboles ; certaines espèces (par exemple un coléoptère trécheiné) sont des endémiques dont la répartition est circonscrite au massif jurassien. Par contre, la faune stygobie (c'est à dire vivant dans les eaux souterraines) peut être diversifiée ; on connaît ainsi trois espèces de mollusques aquatiques dans le karst de Dorvan.

Les secteurs présentant le cortège le plus riche en terme d'habitats naturels et d'espèces de faune ou de flore remarquables sont identifiés ici par de très nombreuses ZNIEFF de type I (zones humides dont des tourbières, pelouses sèches, falaises...).

Le zonage de type II souligne tout d'abord les interactions multiples entre ces diverses zones, souvent constituées en véritable réseau (cas des pelouses sèches…). Il traduit également diverses fonctionnalités naturelles majeures, parmi lesquelles peuvent être citées :
- celle de bassin versant peu perturbé alimentant des réseaux karstiques, ces derniers abritant des populations d'espèces troglobies remarquables. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive ;
- de zone abritant des espèces remarquables exigeant de vastes territoires vitaux (Lynx d'Europe…),
- de zone de passages, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment parmi les libellules -bien représentés ici-, les oiseaux et la grande faune …),
- en ce qui concerne les zones humides, celles de nature hydraulique (rôle dans l'expansion naturelle des crues, le ralentissement du ruissellement, le soutien naturel d'étiage, l'auto épuration des eaux).

L'intérêt géologique et paléontologique de cet ensemble (avec les carrières de pierre lithographique de Cérin ainsi que la carrière de Villebois citées à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes) est également notable.

Milieux naturels

34.12	*PELOUSES DES SABLES CALCAIRES*
34.32	*PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES*
34.33	*PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES*
37.21	*PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES*
37.31	*PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES*
44.3	*AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS*
44.911	*BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO EUTROPHES*
44.A1	*BOIS DE BOULEAUX A SPHAIGNES*
51.1	*TOURBIERES HAUTES A PEU PRES NATURELLES*
53.3	*VEGETATION A CLADIUM MARISCUS*
54.12	*SOURCES D'EAU DURE*
54.2	*BAS-MARAIS ALCALINS*
54.5	*TOURBIERES DE TRANSITION*
54.6	*COMMUNAUTES A RHYNCHOSPORA ALBA*

Flore

Capillaire de Montpellier	*Adiantum capillus-veneris L.*
Aïra élégant	*Aira elegantissima Schur*
Anacamptis pyramidal	*Anacamptis pyramidalis (L.) L.C.M. Richard*
Busserole (Raisin d'ours commun)	*Arctostaphylos uva-ursi (L.) Sprengel*
Aspérule de Turin	*Asperula taurina L.*
Doradille des sources	*Asplenium fontanum (L.) Bernh.*
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	*Aster amellus L.*
Lunetière à feuilles de chicorée	*Biscutella cichoriifolia Loisel.*
Campanule carillon	*Campanula medium L.*
Dentaire à sept folioles	*Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E. Schulz*
Laîche paradoxale	*Carex appropinquata Schumacher*
Laîche à deux étamines	*Carex diandra Schrank*
Laîche des tourbières	*Carex limosa L.*
Laîche poilue	*Carex pilosa Scop.*
Laîche faux-souchet	*Carex pseudocyperus L.*
Laîche puce	*Carex pulicaris L.*
Petite Centaurée élégante	*Centaurium pulchellum (Swartz) Druce*
Centranthe Chausse-trape	*Centranthus calcitrapa (L.) Dufresne*
Cirse des ruisseaux	*Cirsium rivulare (Jacq.) All.*
Liseron des Monts cantabriques	*Convolvulus cantabricus L.*
Orchis de Traunsteiner	*Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) Soó*
Canche intermédiaire	*Deschampsia media (Gouan) Roemer & Schultes*
Œillet arméria	*Dianthus armeria L.*
Rossolis à feuilles longues	*Drosera longifolia L.*
Rossolis à feuilles rondes	*Drosera rotundifolia L.*
Epipactis des marais	*Epipactis palustris (L.) Crantz*
Dent de chien	*Erythronium dens-canis L.*
Fraisier musqué	*Fragaria moschata Weston*
Fumana fausse bruyère	*Fumana ericoides (Cav.) Gandoger*
Gagée jaune	*Gagea lutea (L.) Ker-Gawler*
Gentiane des marais	*Gentiana pneumonanthe L.*
Gentiane d'Allemagne	*Gentianella germanica (Willd.) Börner*
Orchis odorant	*Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard*
Hottonie des marais	*Hottonia palustris L.*
Ecuelle d'eau	*Hydrocotyle vulgaris L.*
Ibéris à feuilles de lin	*Iberis linifolia subsp. timeroyi (Jordan) Moreno*
Lathrée écailleuse	*Lathraea squamaria L.*
Gesse printanière	*Lathyrus vernus (L.) Bernh.*
Nivéole du printemps	*Leucojum vernum L.*
Liparis de Loesel	*Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard*
Chévrefeuilles bleu	*Lonicera caerulea L.*
Lunaire vivace	*Lunaria rediviva L.*
Mélampyre à crêtes	*Melampyrum cristatum L.*
Nénuphar jaune	*Nuphar lutea (L.) Sm.*
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	*Ophioglossum vulgatum L.*
Orchis à fleurs lâches	*Orchis laxiflora Lam.*
Orchis des marais	*Orchis laxiflora subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens*

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud accoucheur	*Alytes obstetricans*
Crapaud commun	*Bufo bufo*
Grenouille rousse	*Rana temporaria*

Oiseau

Autour des palombes	*Accipiter gentilis*
Rousserolle turdoïde	*Acrocephalus arundinaceus*
Phragmite des joncs	*Acrocephalus schoenobaenus*
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*
Martinet à ventre blanc	*Apus melba*
Grand-duc d'Europe	*Bubo bubo*
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*
Grimpereau des bois	*Certhia familiaris*
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*
Grand Corbeau	*Corvus corax*
Bruant fou	*Emberiza cia*
Bruant ortolan	*Emberiza hortulana*
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*
Alouette lulu	*Lullula arborea*
Milan noir	*Milvus migrans*
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*
Bécasse des bois	*Scolopax rusticola*
Huppe fasciée	*Upupa epops*

Poisson

Brochet	*Esox lucius*

Reptile

Lézard vivipare	*Lacerta vivipara*
Vipère péliade	*Vipera berus*

Faune invertébrée

Crustacé

Ecrevisse à pattes blanches	*Austropotamobius pallipes*

Libellule

Aeschne affine	*Aeshna affinis*
Grande aeschne	*Aeshna grandis*
Aeschne isocèle	*Anaciaeshna isosceles*
Agrion délicat	*Ceriagrion tenellum*
Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*
Agrion gracieux	*Coenagrion pulchellum*
Gomphus gentil	*Gomphus pulchellus*
Libellule fauve	*Libellula fulva*
Orthétrum à stylets blancs	*Orthetrum albistylum*
Agrion à pattes larges	*Platycnemis pennipes*
Cordulie à taches jaunes	*Somatochlora flavomaculata*

Papillon

Damier de la Succise	*Euphydryas aurinia*
Grand Sylvain	*Limenitis populi*
Azuré des moullières	*Maculinea alcon*

*Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire

Edition : InfoSIG Cartographie - Annecy - 74

Pédiculaire des marais	*Pedicularis palustris L.*
Pédiculaire des forêts	*Pedicularis sylvatica L.*
Peucédan à feuilles de carvi	*Peucedanum carvifolium*
Peucédan des marais	*Peucedanum palustre*
Pistachier térébinthe	*Pistacia terebinthus L.*
Paturin des marais	*Poa palustris L.*
Polygale des sols calcaires	*Polygala calcarea F.W. Schultz*
Polystic à aiguillons	*Polystichum aculeatum (L.) Roth*
Potentille des marais (Comaret)	*Potentilla palustris (L.) Scop.*
Potentille des rochers	*Potentilla rupestris L.*
Primevère oreille d'ours	*Primula auricula L.*
Brunelle à grandes fleurs	*Prunella grandiflora (L.) Scholler*
Pulicaire commune (Herbe de Saint Roch)	*Pulicaria vulgaris Gaertn.*
Pulsatille rouge	*Pulsatilla rubra Delarbre*
Pyrole à feuilles rondes	*Pyrola rotundifolia L.*
Renoncule graminée	*Ranunculus gramineus L.*
Renoncule Langue (Grande douve)	*Ranunculus lingua L.*
Rhynchospore blanc	*Rhynchospora alba (L.) Vahl*
Saule rampant	*Salix repens L.*
Samole de Valerand	*Samolus valerandi L.*
Orpin paniculé	*Sedum cepaea L.*
Séneçon des marais	*Senecio paludosus L.*
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	*Silaum silaus*
Sisymbrelle rude	*Sisymbrella aspera (L.) Spach*
Germandrée d'eau	*Teucrium scordium L.*
Isopyre faux pigamon	*Thalictrella thalictroides (L.) E. Nardi*
Fougère des marais	*Thelypteris palustris Schott*
Tilleul à petites feuilles	*Tilia cordata Miller*
Grande Tordyle	*Tordylium maximum L.*
Scirpe de Hudson	*Trichophorum alpinum (L.) Pers.*
Tulipe sauvage	*Tulipa sylvestris subsp. sylvestris*
Petite Utriculaire	*Utricularia minor L.*
Utriculaire commune	*Utricularia vulgaris L.*
Violette des chiens	*Viola canina L.*
Violette élevée	*Viola elatior Fries*

Bibliographie

GROSSI J-L.

"Haut-Rhône-Chautagne-Lavours-Bourget" : document d'objectifs Natura 2000

1998 pages : 42 p. Consultable : Conseil régional Rhône-Alpes

HENRY C., AMOROS C.

La vallée du Rhône, étude préalable à la mise en place d'une gestion intégrée : diagnostic des potentialités évolutives, typologie et cartographie des lônes sur l'ensemble du Rhône, chute de Sault Brenaz (01)

1999 pages : n.p. Consultable : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée

La vallée du Rhône, étude préalable à la mise en place d'une gestion intégrée : diagnostic des potentialités évolutives, typologie et cartographie des lônes sur l'ensemble du Rhône, chute de Sault-Brénaz : 2- fiches descriptives

1999 pages : 17 p. Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturel Rhône-Alpes

SAULNIER A.

Mise en place d'un programme agro-environnemental - les pelouses sèches du Bas-Bugey

2002 pages : 96 p. Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel
ZNIEFF II* N°0119

0120
0117
0118
0119
0124
0121
7424
7304
0122
7302
3802
3801
0123
3803
7303

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

- Périmètre de la ZNIEFF type 2
- Autres ZNIEFF type 2
- ZNIEFF type 1

N

fonds IGN Scan 100 (C)